

Sur proposition de la section Mer-Littoral
Rapporteur-es : Jean KERHOAS et Suzanne NOEL

Fondations et expressions de la culture maritime en Bretagne Un fil bleu du développement régional

La Bretagne, c'est la mer !?

Évidence pour les uns, provocation pour les autres, cette affirmation laisse peu de place à la nuance.

En réalité, la géographie, l'histoire de la Bretagne et les évolutions sociétales ont forgé une relation riche et plurielle entre la société régionale et la mer. Si certains pans de la culture maritime sont largement inscrits dans l'imaginaire collectif, comme les paysages de tempête, les grandes expéditions maritimes, le mouvement social des sardinières, les peintres de renommée mondiale, les exploits à la voile d'Éric Tabarly, d'autres marqueurs restent plus confidentiels, alors même qu'ils éclairent certaines réalités contemporaines : la production de *garum*¹ en baie de Douarnenez à l'époque romaine, l'épopée scientifique débutée en 1859 avec la création de la plus ancienne station biologique encore en activité à Concarneau, la traversée de la Manche au XIX^{ème} siècle par les *johnnies* de Bretagne Nord allant vendre leurs oignons, l'enregistrement de la première association loi 1901 de France pour protéger les rochers de la Côte de granit rose, la naissance de la mytiliculture en baie du Mont Saint-Michel en 1954, la création des premières classes de mer à Logonna-Daoulas en 1964...

Parce qu'elle s'est nourrie de tous ces événements, parce qu'elle a accompagné les évolutions sociétales, parce qu'elle a marqué les manières de vivre et de travailler en Bretagne, et parce qu'elle est résolument vivante, la culture maritime est un véritable fil bleu du développement régional.

C'est ce fil bleu que le CESER choisit de dérouler ici, en décryptant d'abord l'ancrage régional de la culture maritime, ses principales empreintes, omniprésentes dans le paysage naturel, social et économique, puis en montrant la vitalité de toutes ses expressions contemporaines. Il s'appuie sur ce panorama pour montrer en quoi la culture maritime constitue une opportunité exceptionnelle au service du développement régional, pour peu que l'on fixe un cap et que l'on embarque le plus grand nombre à bord.

1. Empreintes et expressions de la culture maritime en Bretagne

1.1. Des paysages maritimes et côtiers emblématiques

La qualité et la diversité des écosystèmes marins et côtiers, et leurs relations fortes avec les milieux terrestres, fondent l'identité maritime de la Bretagne. Ces écosystèmes dessinent des paysages naturels remarquables et accueillent de nombreuses activités qui ont contribué à les façonner. Les paysages maritimes bretons sont ainsi imprégnés du mouvement des marées, de la force des éléments naturels, mais aussi d'une palette de couleurs et de formes révélées par la lumière changeante : le « *glaz* » de la mer, les coques multicolores des navires de pêche et de plaisance, les logos géants des voiles de bateaux de course, les cabines orange des navires de la SNSM, les bateaux gris de la Marine nationale, les damiers colorés des grands phares, le jaune ou le bleu métallique des grues portuaires, le bleu profond du homard breton...

¹ Condiment à base de sardines, particulièrement apprécié des romains.

Décors de conflits mondiaux, ces paysages sont maillés des maisons de douaniers, des forts construits sous Vauban, de nombreuses épaves ou des derniers vestiges du Mur de l'Atlantique, comme autant de rappels de la vocation défensive qu'ont eue ces sites dans l'histoire.

Ce sont ces paysages qui dominent les représentations collectives de la Bretagne. Immortalisés par des générations de peintres et d'écrivain·es, qu'ils inspirent, ils sont aussi recherchés pour les tournages de films, contribuant au rayonnement de la filière audiovisuelle régionale. Les îles, les phares, les navires ou certaines espèces marines sont élevés au rang d'emblèmes régionaux largement exploités dans les stratégies de marque.

1.2. Un rapport à la mer structurant pour les villes et les territoires

La genèse et l'évolution de nombreuses villes, littorales et intérieures, se mêlent à l'histoire des activités maritimes qui s'y sont implantées et les ont structurées. L'ouverture culturelle vers la mer s'est opérée d'abord autour de trois activités, qui ont connu chacune de grandes phases d'essor et de repli.

La **défense** qui, au-delà d'un bâti caractéristique réparti sur l'ensemble de la côte, a suscité l'implantation *ex nihilo* d'ensembles militaires d'envergure, dont celui de la rade de Brest, remarquable par son ampleur géographique et sa continuité historique, et qui occupe aujourd'hui encore un positionnement stratégique.

Les **activités de pêche et de cultures marines**, auxquelles nombre de ports bretons doivent leur existence et qui fondent un véritable patrimoine halieutique : Erquy et la coquille Saint-Jacques, Cancale dont le statut de ville fût accordé grâce à ses huîtres, Lorient et la pêche au merlu (qui a donné son nom à l'équipe de football), le Vivier-sur-mer et ses moules (première appellation d'origine protégée maritime), le Pays de Cornouaille et les conserveries de sardines...

Les **fonctions portuaires et commerciales** ont soutenu l'essor de nombreuses villes, sur la côte mais aussi plus loin à l'intérieur des terres : par exemple Lorient née d'une base de la Compagnie des Indes ou Redon devenue l'avant-port de Rennes. Ces trafics ont favorisé le développement d'activités dérivées et fait la richesse de capitaines, armateurs et négociants qui ont mis en scène leur réussite et l'ont imprimée dans le patrimoine architectural (maisons fortes de Roscoff, demeures de négociants de Redon, malouinières de Saint-Malo...). Ces activités éclairent aussi la force du lien terre-mer puisque de nombreux ports, notamment estuariens, se spécialisent dans la distribution de sables et amendements calcaires, utilisés notamment par les agriculteurs pour l'alcalinisation de terres acides.

L'arrivée du train à partir des années 1860 a amené des villégiateurs de plus en plus nombreux sur les côtes bretonnes, conduisant à l'implantation de **stations balnéaires**, devenues des villes pour certaines (Dinard, Perros-Guirec, Trébeurden...). Laboratoires pour les architectes, elles ont offert une grande diversité d'équipements qui ont accru l'attractivité touristique de la Bretagne (villas et maisons de villégiature, cabines de plage, digues et promenades en front de mer, piscines naturelles et centres de thalassothérapie...).

Ces activités ont toutes profondément évolué et marqué durablement le patrimoine matériel et immatériel des territoires de Bretagne : on visite la Ville close à Concarneau, on se promène intramuros à Saint-Malo, on fait une pause au marché aux huîtres de Cancale, on prend le bateau pour rejoindre Groix ou Bréhat... Cet ancrage maritime a aussi singularisé leur offre culturelle et associative (fêtes et festivals maritimes, réhabilitations de vieux gréements, chorales de chants de marin, musées et établissements culturels dédiés aux enjeux maritimes, nombreux projets associatifs tournés vers la mer...).

Surtout, ces activités restent aujourd'hui, pour la plupart, une réalité économique et sociale : Lanildut, premier port goémonier d'Europe ; Lorient et Le Guilvinec, aux premiers rangs des ports de pêche français ; le Vivier-sur-mer/Cherrueix, plus important complexe conchylicole d'Europe... Elles composent de véritables « villes-ports » aux

caractéristiques qui leur sont propres : enjeux d'interface entre les zones urbaines et portuaires, fort ancrage d'entreprises et de compétences maritimes, exercice de compétences spécifiques par les collectivités locales, offre de transport maritime urbain...

1.3. Une culture maritime ancrée dans les modes de vie

Si le « désir de rivage » ne prend une dimension collective qu'à partir du milieu du XIX^{ème} siècle, la mer a depuis toujours, au-delà de sa fonction productive, une place importante dans les modes de vie. Les pratiques individuelles ou collectives, professionnelles ou récréatives, sont ainsi imprégnées, avec plus ou moins d'intensité, de nuances maritimes, chaque personne composant son rapport à la mer au gré de ses centres d'intérêt et de son parcours.

Des expériences artistiques. Dans tous les domaines (peinture, roman, photographie, poésie, cinéma, bande-dessinée, polar, littérature jeunesse, musique, théâtre...), la diversité des créations révèle à quel point la mer et ses activités ont été et demeurent des sources d'inspiration. La Bretagne comporte d'ailleurs une offre singulière de manifestations culturelles tournées vers la mer : salon « Livre et mer », festival cinématographique « Pêcheurs du monde », résidence d'artistes « Finis Terrae », salon du livre insulaire et bien d'autres.

Des expériences nautiques. Pêcher sur l'estran, mettre les voiles, concurrencer les grands skippers sur *Virtual Regatta*, plonger dans les vestiges de l'*Amoco Cadiz*... La mer est au cœur de nombreuses pratiques sportives en Bretagne : elle est l'une des régions où la pêche récréative, notamment la pêche à pied, est la plus ancrée ; elle se distingue en termes d'adhérents inscrits dans les fédérations de voile, de sports sous-marins, de canoé-kayak et de surf ; elle compte une quinzaine de bassins de navigation de plaisance réputés et contribue fortement à la dynamique nationale en matière d'immatriculation des navires de plaisance.

L'excellence sportive régionale est ainsi principalement tirée par la voile, qui représente une forte proportion de ses sportifs de haut-niveau et anime de nombreuses compétitions accueillies sur le territoire, dont certaines sont très populaires.

Des expériences touristiques et culturelles. Depuis leur origine, les stations balnéaires ont investi l'imaginaire maritime pour construire leur attractivité. Aujourd'hui encore, la côte et les plages figurent au premier rang des critères de choix de la Bretagne comme destination touristique, à tel point que la bande littorale concentre une large part de la fréquentation et de l'offre d'hébergements régionales. Elle offre aussi un riche panel de prestations touristiques et culturelles : musées, aquariums, activités nautiques, thalassothérapie...

Couvrant près d'un tiers du réseau régional de grande randonnée, le GR34, qui longe le littoral sur les traces des douaniers du XVIII^{ème} siècle, s'inscrit ainsi comme un incontournable pour les vacanciers, originaires de Bretagne ou d'ailleurs, dont la balade constitue la principale activité.

Des expériences alimentaires. Langoustines, coquilles Saint-Jacques, homards, huîtres, bars... Les produits de la mer font en grande partie la réputation gastronomique de la Bretagne, avec l'aide de grands noms qui ont fait de la valorisation de ces produits leur spécialité, et d'une quinzaine de signes d'identification de la qualité et de l'origine (moules de bouchot AOP de la baie du Mont Saint-Michel, sardines pêchées à la bolinche label rouge...). D'autres produits, tels que les algues, restent à l'inverse méconnus et la consommation en produits de la mer est sensiblement inférieure à celle des produits carnés, en Bretagne comme en France.

Des expériences professionnelles. Environ 10 % des Breton·nes exercent un emploi en lien avec la mer, dans des secteurs diversifiés, et la Bretagne accueille un tiers des effectifs nationaux de recherche publique en sciences et techniques de la mer. L'ancrage régional et la transmission de compétences liées à la valorisation des ressources marines fait ainsi l'objet d'une mobilisation particulière : la région compte quatre lycées maritimes, une antenne de l'École nationale supérieure maritime et de nombreuses formations universitaires dédiées à la mer. La culture

maritime est ainsi ancrée dans la vie économique, dans la recherche, l'innovation et l'entrepreneuriat, dans la formation professionnelle et l'enseignement supérieur...

2. La culture maritime, un « fil bleu » au service du développement régional

Aujourd'hui, la culture maritime s'exprime donc à travers une grande diversité de pratiques artistiques, culinaires, sportives, professionnelles et récréatives qui prennent appui sur des fondations patrimoniales solides. Cet entrelacs montre combien la culture maritime a coloré le territoire, dans son ensemble, avec des effets sur le développement régional qui vont bien au-delà de ce que l'on pourrait seulement imaginer.

La culture maritime est une source de bien-être et un facteur d'émancipation des personnes...

Elle suscite inspiration, innovation et exploration...

Elle est créatrice d'emplois et de valeurs...

Elle est source d'attractivité...

Elle invite à changer de regard sur les opportunités liées aux usages de la mer...

Elle est un vecteur de coopération entre acteurs et d'ouverture vers l'extérieur...

Surtout, la culture maritime constitue un commun culturel et un atout que n'ont pas toutes les régions, et dont les effets démultiplicateurs forgent la conviction du CESER qu'elle est essentielle pour renforcer la maritimité de la Bretagne.

Comme le CESER l'a montré dans son étude prospective de 2018, certaines tendances sont susceptibles de modifier le rapport culturel que la société entretient avec la mer : image désuète du patrimoine, perte d'attractivité de certains métiers maritimes, fragilisation de certaines filières, appréhension du milieu marin et des événements extrêmes amplifiés par le changement climatique, arrivées de nouvelles populations moins sensibilisées aux enjeux maritimes...

Pour autant, ce que le CESER retient et partage ici, au terme de son analyse, c'est que la culture maritime constitue un socle solide, qui continuera d'évoluer comme il l'a fait par le passé. Comme un pont entre passé, présent et futur, la culture maritime se nourrit des transformations de la société. Elle se construit, se recompose et s'élargit de génération en génération et toutes générations confondues, au gré des évolutions sociétales, de nouvelles pratiques et de nouvelles attentes, mais aussi sous l'impulsion d'une volonté politique.

Le CESER fait ainsi le pari résolument optimiste de cette conscience collective et de ce qu'elle peut apporter au développement régional, à l'aune des multiples transitions qui sont engagées en Bretagne, et ce malgré le contexte de crise majeure que nous traversons.

2.1. La culture maritime au service d'une attention accrue portée à la qualité des écosystèmes marins et côtiers

La culture maritime révèle un rapport privilégié et un fort attachement aux espaces marins et côtiers. Elle est une part du « continuum de patrimoines » mis en lumière par le CESER dans son étude sur la biodiversité, qui lie les patrimoines social, culturel, naturel mais aussi scientifique. L'ancrage maritime de la Bretagne et l'originalité de ses écosystèmes en font, dès le XIX^{ème} siècle, un terrain privilégié pour l'observation et la connaissance des milieux marins et côtiers avec l'installation du premier marégraphe à Brest et la création des stations biologiques de Concarneau et Roscoff. Plus tard, à Plouzané, s'implantera l'ancêtre de l'Ifremer tandis que l'Institut d'études marines constituera les fondations du futur Institut universitaire européen de la mer.

Une attention particulière aux enjeux environnementaux s'est développée à partir de ce double socle scientifique et affectif, liée à la géographie régionale, mais aussi aux empreintes laissées par certains événements traumatisants qui ont accompagné la prise de conscience collective et la structuration de nombreux mouvements associatifs : marées noires liées aux naufrages de l'*Amoco Cadiz*, de l'*Erika*, du *Prestige*, échouage du *TK Bremen*, marées vertes, autres pollutions physico-chimiques et microbiologiques, artificialisation des côtes et phénomènes de submersion.

Plus globalement, la montée en puissance des défis climatiques et écologiques mobilise de plus en plus les populations et motive leur volonté d'agir pour les milieux littoraux. Ce contexte explique un effort particulier porté à la résolution des conflits et la construction d'une culture de la concertation autour des enjeux maritimes, dont un des symboles est la création du Parc naturel marin d'Iroise, premier créé en France en 2007 mais dont les prémices remontent à 1989.

2.2. La culture maritime au service de l'ouverture vers une diversité d'usages et d'activités

Au cours de l'histoire, le rapport à la mer a constamment évolué au rythme du changement des pratiques et activités humaines. C'est ainsi la diversité des usages de la mer, et leurs évolutions, qui font la richesse de la culture maritime et de ses expressions.

La Bretagne présente l'avantage de regrouper une palette très complète d'activités liées à la mer, qui s'est diversifiée au fil des décennies : activités professionnelles, pratiques culturelles et sportives, habitudes alimentaires, créations artistiques... Cette pluralité des manières de produire et de créer à partir de la mer peut évidemment être source de conflits d'usages mais elle singularise le rapport entre la société bretonne et la mer. La culture maritime s'est ainsi construite et enrichie de la diversité de ces expériences et pratiques : les paysages maritimes inspirent les artistes dont les œuvres font rayonner la Bretagne, la biodiversité marine inspire l'innovation technologique...

Par des voies originales, la culture maritime donne à voir la complexité sous un jour différent. Elle met en lumière les interdépendances entre fonctionnalité des écosystèmes marins et côtiers, valorisation de nombreuses activités qui contribuent au dynamisme régional et richesse de savoirs et savoir-faire singuliers.

2.3. La culture maritime au service d'un esprit d'innovation et d'exploration

La Bretagne a constamment joué un rôle moteur dans les explorations et innovations maritimes : par exemple, les grandes épopées maritimes au départ des ports de Bretagne, la première utilisation d'eau de mer à des fins thérapeutiques à Roscoff en 1899 ou les nombreux records de traversée des océans et de tour du monde à la voile.

Région à la pointe dans de nombreux domaines maritimes d'excellence, la Bretagne accueille l'un des deux pôles de compétitivité nationaux dédiés à la mer, ainsi que de nombreuses pépites qui ont su mobiliser et renouveler des compétences historiques à l'aune d'enjeux contemporains : plus d'une centaine d'entreprises œuvrent à la production d'énergies marines renouvelables, différents projets visent à redéployer le transport maritime à la voile, une multiplicité d'entreprises composent la *Sailing Valley*...

Vivier de grands skippeur-es, la Bretagne est aussi un port d'attache pour une nouvelle génération d'explorateur-trices, que les voyages conduisent sur tous les océans du globe à bord des voiliers *Tara* et *Pen Duick VI*, du navire à hydrogène *Energy Observer*, du catamaran *Nomade des mers*, de la capsule sous-marine *Under The pole* ou encore de la plus grande partie des navires de la flotte océanographique française.

La culture maritime, mémoire des explorations et expérimentations passées, soutient cet esprit de découverte, d'innovation et de créativité, suscitant dans tous les domaines des expériences et aventures nouvelles.

2.4. La culture maritime au service du vivre et faire ensemble

La solidarité constitue un principe fondamental des relations entre navigants. Le secours et le sauvetage en mer, l'insertion sociale et professionnelle par la navigation, le développement des classes de mer, les mobilisations collectives après des marées noires... de nombreuses initiatives montrent comment la culture maritime a constitué un ciment au service des solidarités, de l'inclusion, de la cohésion sociale et territoriale. La mer s'avère ainsi être un lieu privilégié pour l'apprentissage du faire et du vivre ensemble.

Pourtant, de manière générale, l'attractivité démographique du littoral et ses effets en cascade sur la pression foncière favorisent l'accès des territoires maritimes aux plus hauts revenus et en éloignent, par effet inverse, les populations aux revenus les plus modestes. Au-delà du critère géographique, l'éloignement à la mer peut aussi être ressenti différemment selon les individus, en fonction de leur âge, de leur genre ou de leur catégorie sociale ou professionnelle : mobilité contrariée, appréhension ou méconnaissance du milieu marin, inégalité femmes-hommes dans les métiers de la mer, faible accès aux loisirs ou aux vacances...

La culture maritime ouvre un chemin pour dépasser ces inégalités sociales et territoriales.

Connaissance, diversité, créativité et innovation, esprit d'aventure et de découverte, coopération et ouverture, solidarité, insertion et inclusion... Voici esquissée, à grands traits, la force de cette culture maritime, de ce commun culturel que le CESER appelle maintenant à appréhender dans une dimension stratégique et politique : quelle ambition collective pour faire vivre et tisser ce fil bleu avec les générations futures ?

Chacun a un rôle à jouer pour faire vivre la culture maritime, mais le CESER retient ici deux voies : la voie d'une ambition politique partagée, affirmée par les acteurs publics, et la voie de l'acculturation du plus grand nombre aux enjeux maritimes, avec le rôle prépondérant des « passeurs de culture maritime ».

3. Incarner une ambition politique en faveur de la culture maritime : donner un cap !

Adoptée collectivement en 2018 par les acteurs régionaux réunis au sein de la Conférence régionale pour la mer et le littoral, la Stratégie de la Bretagne pour la mer et le littoral a reconnu le rôle prépondérant de la culture maritime dans la singularité régionale. Elle a souligné son caractère essentiel et indispensable pour « *faire de la mer un domaine de projection, un vecteur d'appartenance, une source d'inspiration et de créativité* » et « *pour faire émerger une conscience maritime et engager la transition maritime de la Bretagne, et plus globalement de la société* ».

Pour autant, quelques années après, le CESER ne peut que regretter le retard pris dans la mise en œuvre de cette stratégie, qui illustre un décalage : la culture maritime est largement revendiquée mais pas toujours appréhendée ou soutenue à la hauteur de l'importance qu'elle revêt en Bretagne.

Faire vivre la culture maritime, c'est faire en sorte qu'elle continue à être une source de création, d'innovation et d'expérimentation. L'impulsion est très largement donnée par la société civile qui crée et innove sans cesse, dans une multitude de domaines artistiques, scientifiques, professionnels, écologiques, sportifs, culinaires... mais sans une ambition collective, ces multiples initiatives manquent d'une boussole.

C'est pourquoi le CESER souligne que les acteurs publics de Bretagne ont la responsabilité collective de promouvoir et de soutenir la culture maritime, aux côtés des acteurs de tous milieux pleinement engagés pour faire vivre ces dynamiques culturelles et sociales. Si les collectivités de Bretagne y contribuent déjà, d'une manière ou d'une autre, le CESER perçoit l'intérêt de renforcer l'efficacité et la visibilité de leurs actions et de démultiplier leurs efforts, en

saisissant les leviers offerts dans l'exercice de leurs compétences propres et partagées (culture, sport, tourisme, éducation populaire...).

Les **communes et EPCI**, en cultivant les attaches de leur population (permanente ou saisonnière) par différentes actions : aménagement de l'interface ville-port, valorisation des produits de la mer au sein de projets alimentaires territoriaux, soutien aux pratiques nautiques scolaires...

Les **départements**, parce qu'ils ont, en tant que collectivités cheffes de file de l'action sociale et de la solidarité des territoires, un rôle à jouer en faveur d'une culture maritime qui soit libre et accessible au plus grand nombre, par exemple dans le cadre de leur politique culturelle et sociale, de leurs responsabilités vis-à-vis des collègues ou de leur politique des espaces naturels sensibles.

Le **Conseil régional de Bretagne**, enfin, parce qu'il dispose de leviers pour soutenir la culture maritime dans la quasi-totalité de ses champs de compétences (valorisation du patrimoine maritime, vivacité et attractivité des métiers maritimes, démocratisation des sports nautiques, développement de l'éducation à la mer...).

Aux côtés des collectivités, l'**État** doit aussi s'engager en faveur de la promotion de la culture maritime, parce que ses missions en région sont, elles aussi, profondément marquées par cette originalité maritime : présence historique de la Marine nationale, nombreuses implantations d'administrations maritimes, innovations pédagogiques autour des enjeux maritimes...

4. Initier un cercle vertueux par l'éducation à la maritimité : embarquer le plus grand nombre !

Si la culture maritime s'est transmise de génération en génération, c'est parce qu'au fil des décennies, la société civile s'est impliquée pour la faire vivre, dans une approche active, engagée, parfois militante. Citons les réseaux qui se sont mobilisés dès les années 80 pour faire reconnaître et valoriser le patrimoine maritime, les milieux enseignants, associatifs et sportifs qui ont créé les classes de mer et accueilli des générations d'élèves originaires de toute la France, les acteurs de l'éducation au territoire et à l'environnement, fédérés dès 1992, qui ont œuvré de concert pour imaginer des actions innovantes d'éducation à la mer, les centres de culture scientifique, technique et industrielle qui ont cultivé un lien étroit avec les professionnel-les de la mer...

Ces « passeurs de culture maritime » ont acquis une solide expérience en matière d'acculturation aux enjeux maritimes et composé une offre multiforme d'actions à destination des différents publics :

- Une dizaine de musées de France intègrent une composante maritime (sur la quarantaine labellisée au niveau régional) et plus de 150 associations du patrimoine maritime participent à la vie sociale, culturelle et touristique régionale ;
- Près de 400 actions d'éducation à la mer sont recensées au sein du Réseau d'éducation à l'environnement de Bretagne (REEB) ;
- Le groupement régional des aires éducatives de Bretagne joue un rôle pilote dans le développement des aires marines éducatives en métropole avec, aujourd'hui, plus de 200 zones labellisées et gérées de manière participative par des scolaires ;
- Les prestataires de nautisme scolaire ont accueilli plus de 180 000 élèves en 2019, dont une très forte proportion d'élèves scolarisés en Bretagne ;
- Le réseau régional de culture scientifique, technique et industrielle est sensiblement maritimisé, avec des figures de proue telles qu'Océanopolis, la Maison de la mer, Haliotika, la Cité de la voile et bientôt le centre 70.8 dédié aux innovations maritimes ;
- De nombreuses initiatives ont été lancées pour valoriser les métiers maritimes et renforcer leur attractivité (Campus des industries navales, salon *Pro & mer*, semaine de l'emploi maritime, association Breizh Mer...).

Le CESER souligne l'atout que représente cette multiplicité d'initiatives qui apparaissent comme un levier prioritaire à actionner pour initier un profond mouvement d'acculturation aux enjeux maritimes. Tout l'enjeu est d'assurer la démultiplication et la meilleure convergence de ces actions, et d'en faire bénéficier le plus grand nombre.

5. Les préconisations du CESER

Alors qu'aujourd'hui la plupart des régions littorales françaises tendent à s'affirmer dans le domaine maritime, la Bretagne a plus que jamais intérêt à valoriser sa culture maritime et à l'inscrire durablement comme l'un des axes de différenciation des politiques régionales. Aux yeux de la société civile organisée réunie au sein du CESER, elle doit être davantage qu'un piment relevant le goût des discours et du marketing territorial. Elle doit être le ciment d'une politique maritime régionale affirmée.

Préconisation n°1 : Réaffirmer la Stratégie de la Bretagne pour la mer et le littoral et construire son plan d'actions

Les ambitions d'une politique maritime régionale intégrée ont été posées au sein de la Stratégie de la Bretagne pour la mer et le littoral adoptée en 2018, pour laquelle le Conseil régional de Bretagne avait produit sa feuille de route. Cependant, dans un contexte de crises successives (le Brexit puis la pandémie de Covid-19), les différents acteurs réunis au sein de la Conférence régionale pour la mer et le littoral n'ont pas véritablement construit ni déployé à ce jour leur plan d'actions. Ce retard est regrettable et le CESER invite donc l'ensemble des acteurs de la mer et du littoral à œuvrer pour qu'un plan d'action soit mis en place, afin de donner enfin corps à cette politique maritime partagée pour la Bretagne.

Services de l'Etat en région comme collectivités territoriales, tous ces acteurs peuvent et doivent se mobiliser en ce sens, mais le CESER, à son niveau, s'adresse plus particulièrement au Conseil régional de Bretagne. En raison des responsabilités de chef de file que lui attribue la loi dans les domaines liés à la maritimité, ce dernier doit en effet impulser et coordonner cette mobilisation collective.

À l'aube d'une nouvelle mandature et dans le contexte de construction d'une « sortie de crise », le CESER invite la prochaine assemblée à incarner cette ambition maritime, avec la construction d'une politique régionale dont les actions en faveur de la mer et du littoral seraient plus visibles et mieux coordonnées entre les différents champs d'action sectoriels de la collectivité. Il s'agit à la fois de mieux valoriser, en Bretagne et au-delà, son engagement de longue date sur ces questions, mais aussi d'en démultiplier les bénéfices en favorisant la coordination, le suivi et l'évaluation des politiques sectorielles qui touchent les enjeux maritimes, et la meilleure compréhension de leurs interdépendances et effets conjoints. Le CESER appelle aussi le Conseil régional de Bretagne à décliner cette ambition dans les relations contractuelles qu'il doit engager avec les autres niveaux d'action publique (contrats de partenariats avec les EPCI, contrat de plan État-Région...).

Cette mobilisation collective doit *in fine* positionner la Bretagne comme une figure de proue des enjeux maritimes et littoraux aux niveaux interrégional et national, dans cet esprit de coopération, d'ouverture et d'entraînement propre à la culture maritime et auquel est profondément attaché le CESER.

La mise en œuvre de la Stratégie de la Bretagne pour la mer et le littoral devra donner une large place à la culture maritime et en promouvoir toutes les formes d'expression, car elles constituent le carburant de la maritimité à long terme. Dans ce but, le CESER accompagne cette préconisation de portée générale d'un ensemble de propositions destinées à guider l'action des acteurs publics, pour que la culture maritime continue à être un levier d'inspiration et de création, d'innovation et d'expérimentation, mais aussi de différenciation et de rayonnement de la Bretagne, dans tous les domaines.

Préconisation n°2 : Communiquer (sur) la maritimité

L'un des premiers leviers pour mobiliser autour de la culture maritime, mais aussi pour la soutenir et la développer, c'est d'en faire un axe de communication infrarégional et suprarégional. La communication des collectivités territoriales, dont notamment celle du Conseil régional de Bretagne, doit prendre sa part dans la diffusion de la culture maritime et l'appropriation des enjeux maritimes, dans toute leur complexité.

Le CESER souligne l'intérêt, pour le Conseil régional de Bretagne, de porter, comme il a d'ailleurs pu le faire par le passé, une stratégie de communication permettant d'affirmer cette culture maritime en Bretagne, en France et en Europe, et prenant appui :

- sur les emblèmes qui parlent au grand public (phares, îles, produits de la mer, sentier des douaniers...) mais aussi sur de nouvelles images-phares à créer, comme autant de points d'entrée dans la culture maritime ;
- sur le vivier de gens de mer passionnés, qui sont une composante indissociable des paysages emblématiques de la Bretagne et, à ce titre, constituent les meilleurs ambassadeurs de sa maritimité ;
- sur les médias et technologies de toute sorte (télévision, radio, presse quotidienne régionale, mais aussi jeux-vidéos, podcasts, médias en ligne et sites de diffusion vidéo, drones...), et notamment ceux qui ne sont pas directement dédiés à la mer, pour toucher un plus large public. Le podcast *Demi-Sel* du Conseil régional de Bretagne pourrait par exemple consacrer sa prochaine saison à la culture maritime sous toutes ses formes.

Plus largement, un événement annuel pourrait être organisé sous l'égide de la Conférence régionale pour la mer et le littoral, à l'occasion par exemple de la journée européenne de la mer ou de la fête de la mer et du littoral, pour mettre en lumière la culture maritime de la Bretagne, sous toutes ses formes, et valoriser ses forces vives.

Préconisation n°3 : Promouvoir un libre accès à la mer et à ses activités

Dans une région comme la Bretagne, le libre accès aux espaces marins et côtiers est une composante essentielle de l'expérience de nature que le CESER a décrite dans son étude sur la biodiversité comme un besoin humain fondamental, dont la privation en période de confinement a montré toutes les conséquences psychologiques et sociales.

Cet accès à la mer englobe évidemment l'accès physique aux espaces marins et côtiers et à ce qu'ils procurent en termes de santé, de bien-être physique et psychologique, de détente et de loisirs, qui devraient bénéficier au plus grand nombre, mais aussi l'accès à un socle de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être nécessaires pour appréhender les enjeux maritimes dans toute leur complexité : savoir nager, connaître les principes de la gestion durable des écosystèmes marins et côtiers, être sensibilisé aux risques naturels, connaître les métiers maritimes...

Les acteurs publics doivent être les garants de l'accès, pour tou-te-s et partout, à ce « *bagage maritime* » : le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports (et l'éducation populaire) en ce qui concerne les scolaires, les collectivités territoriales vis-à-vis de leurs habitant-es permanent-es ou de passage... Le CESER appelle ces acteurs à soutenir et démultiplier les initiatives favorisant une plus grande continuité dans l'accès à la mer, tout au long des parcours de vie.

Préconisation n°4 : Susciter l'envie de connaître la mer et de créer avec elle

Il est important que la richesse et la diversité des liens tissés avec la mer et des expressions de la culture maritime se transmettent à travers les générations. Il est tout aussi important qu'elles se renouvellent et se développent. Susciter l'envie de connaître la mer et de créer toujours davantage avec elle semble constituer le meilleur chemin

pour construire une maritimité régionale. En ce sens, le CESER appelle à une posture permanente de recherche et de compréhension de ce qui nourrit la culture maritime et de ses dynamiques d'évolution.

Le développement de la culture maritime est aussi une affaire d'expériences. Parce que c'est leur diversité qui fait vivre la culture maritime de la Bretagne, le CESER appelle à multiplier les occasions de voir, de toucher, de goûter, d'entendre, de sentir la mer et ses activités : goûter les produits, écouter les professionnel·les, découvrir les chants de marins, peindre la mer, observer la biodiversité... Il s'agit de sensibiliser et permettre à chaque personne de tisser « son » lien avec la mer, au fil de ses expériences personnelles et professionnelles.

Voici quelques pistes de réflexion proposées par le CESER :

- Impliquer davantage certains secteurs dans l'acculturation aux enjeux maritimes : le système alimentaire, le secteur du tourisme, le monde artistique...
- Soutenir et développer la vivacité de l'édition maritime en Bretagne, sous toutes ses formes : roman, aventure, jeunesse, sciences, BD, photographie, édition numérique...
- Renforcer la place des produits de la mer dans la stratégie régionale du « bien-manger » et saisir les leviers pour valoriser ces produits, par exemple au sein des projets alimentaires territoriaux ou dans la restauration collective scolaire. Une *Semaine du goût maritime* pourrait par exemple être proposée pour mettre en lumière les produits de la mer de Bretagne et susciter de nouvelles habitudes de consommation.
- Renforcer la pratique des sports d'eau, toutes disciplines confondues (natation en piscine, canoë-kayak en rivière, voile sur les étangs), dans l'idée de faire découvrir des sports que l'on peut ensuite pratiquer en mer.

Préconisation n°5 : Investir dans l'éducation à la maritimité

La culture maritime constitue un véritable pan du patrimoine régional et un atout essentiel dans une grande région maritime. Aujourd'hui plus que jamais, l'intervention publique en soutien à sa transmission s'avère nécessaire. C'est pourquoi le CESER appelle à la construction collective d'un plan d'actions en faveur de l'éducation à la maritimité du plus grand nombre : enfants, adultes, visiteurs, professionnels, élu·es...

Cette éducation à la maritimité doit permettre de comprendre ce qui nourrit la culture maritime de la Bretagne et ses évolutions, et comment la présence de la mer a coloré ce territoire, dans toutes ses nuances. Elle s'appuie sur toutes les formes de création et de production artistique, culinaire, économique, scientifique, culturelle, touristique inspirées de la mer. Elle mise sur la diversité et l'excellence des acteurs régionaux pour tisser le lien à la mer, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie. Elle favorise les expériences sensorielles maritimes de toutes sortes et invite à appréhender la mer comme un milieu naturel soumis à des risques particuliers, mais aussi comme le support d'activités nombreuses.

Préconisation n°6 : Inscrire les jeunes générations comme une priorité au long cours de l'éducation à la maritimité

Les jeunes générations sont des destinataires privilégiés de l'éducation à la maritimité. Elles constituent une priorité de l'effort collectif à conduire, au niveau national et *a fortiori* en Bretagne, où l'éveil maritime s'avère en effet indissociable de la construction, par chaque individu, de son rapport au territoire. Ainsi, de manière générale, le CESER appelle à augmenter le temps et les moments consacrés à l'éducation à la maritimité.

Concernant les scolaires, le CESER souligne la responsabilité naturelle de l'école dans la transmission d'un socle commun, d'un « bagage maritime » qui permette à chaque enfant de tisser son lien à la mer, quels que soient son lieu de résidence et son milieu social. Il appelle les parties prenantes de l'enseignement scolaire à intégrer le caractère essentiel de l'éducation à la maritimité en Bretagne et à définir les modalités permettant de soutenir et développer les initiatives pédagogiques rendues possibles par la force des relations humaines que des enseignant·es

sensibilisé-es ont développées avec leurs partenaires locaux. Il réaffirme notamment son attachement aux classes de mer, qui devraient selon lui bénéficier à un plus grand nombre d'élèves.

La sensibilisation et la formation des enseignant-es et adultes encadrant-es constituent aussi un préalable indispensable, pour qu'ils développent leur propre éducation à la maritimité. En ce sens, le CESER invite les acteurs régionaux à être force de propositions et de contenus, par exemple auprès de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) de Bretagne (module optionnel maritime, communication des travaux de l'Observatoire régional de l'économie maritime...) ou des organismes de formation au BAFA. Ces expérimentations pourraient d'ailleurs bénéficier ensuite plus largement à d'autres régions maritimes.

En complément de l'action de l'Éducation nationale dirigée vers les scolaires, le CESER souligne l'intérêt pour les acteurs régionaux de renforcer l'éducation à la maritimité des jeunes, par le biais de leurs compétences en matière de jeunesse (Conseil régional) et en matière d'action sociale et d'insertion (Départements).

Préconisation n°7 : Déployer l'ingénierie pédagogique au service de l'éducation à la maritimité des adultes

L'éducation à la maritimité des adultes doit mettre davantage à profit des moments privilégiés de vacances et de loisirs culturels, sportifs et touristiques pour renforcer l'appropriation des enjeux maritimes auprès des adultes et au sein des familles.

À l'ère du numérique notamment, la multiplication et la diversification des médias évoquant la mer, alliées à une capacité accrue de proposition et de personnalisation d'expériences maritimes et à un fort potentiel de diffusion grâce aux réseaux sociaux, ouvrent un large champ d'innovation à exploiter.

Le CESER propose de :

- Créer un label ou un réseau de guides professionnels maritimes ;
- Former davantage les conseillers en séjour touristique aux enjeux maritimes et aux prestations culturelles et touristiques proposées sur le territoire ;
- Encourager, en complément, la constitution de réseaux de « *greeters* » maritimes (bénévoles passionnés qui accueillent gratuitement des touristes lors d'une balade et à qui ils transmettent la connaissance de leur territoire) ;
- Renforcer la visibilité et la complémentarité de l'offre régionale en matière d'éducation à la maritimité, par exemple en construisant des parcours d'interprétation au départ de lieux réputés comme le sentier des douaniers ou les sites remarquables ;
- Valoriser l'offre régionale en matière de tourisme de découverte économique et lever les freins pour les professionnels qui souhaitent partager autour de leurs métiers (découverte des activités, dégustation de produits de la mer...) ;
- Initier des partenariats entre le Comité régional du tourisme et les regroupements de comités d'entreprises pour valoriser l'offre régionale en matière de découverte de la culture maritime.

Préconisation n°8 : Miser sur les passeurs de culture maritime

Dans l'exercice de ses activités familiales, professionnelles, associatives ou électives, tout un chacun peut contribuer à l'appropriation des enjeux maritimes. Cependant, face à des sujets souvent complexes, les médiateurs professionnels ont un rôle essentiel à jouer et la qualité de la médiation qu'ils proposent est reconnue, en Bretagne et au-delà.

Parce que l'éducation à la maritimité s'opère sur le temps long et entre générations, elle mérite un investissement durable. Le soutien pérenne de ces acteurs et réseaux doit être placé au cœur de l'effort collectif en faveur de l'éducation à la maritimité, pour leur permettre de poursuivre et démultiplier leurs actions et leurs partenariats. Le CESER propose de :

- Faire évoluer les principes et modalités d'accompagnement des actions d'éducation à la maritimité, pour assurer la stabilité et la santé économique des structures et soutenir les démarches partenariales entre les différents réseaux ;
- Valoriser au-delà du territoire régional cette compétence au croisement de l'ingénierie pédagogique, de la vulgarisation scientifique et de l'appropriation des enjeux maritimes : à l'heure où les régions se réapproprient leur façade maritime, ne serait-ce pas l'occasion d'exporter cette éducation à la maritimité « à la bretonne » ?
- Exploiter les opportunités offertes au croisement de l'ingénierie pédagogique et de la marétique (mot utilisé pour désigner les activités maritimes comme domaine d'application du numérique), afin de proposer des expériences maritimes virtuelles complémentaires des autres dispositifs d'éducation à la maritimité. Ce déploiement devrait toutefois s'effectuer avec une vigilance portée à la formation des professionnels de la médiation.

Préconisation n°9 : Ouvrir les perspectives professionnelles maritimes dès le plus jeune âge

Le CESER a déjà souligné l'enjeu de valorisation des métiers de la mer et des formations à ces métiers. En tant que collectivité cheffe de file en matière d'orientation professionnelle, le Conseil régional de Bretagne dispose de leviers pour amener les élèves, le plus tôt possible, à envisager la mer comme une source d'emplois.

Aux côtés des actions déjà conduites, le CESER propose de :

- Renforcer la communication sur les métiers de la mer sur la plateforme IDEO d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne, en y relayant par exemple des témoignages de professionnels, et l'élargir aux métiers qui ne sont pas spécifiquement maritimes au départ, mais qui peuvent le devenir ;
- Travailler l'articulation entre la compétence en matière d'orientation professionnelle et l'animation du réseau des centres de culture scientifique, technique et industrielle,
- Sensibiliser davantage les conseillers d'orientation qui pourraient, de la même manière que les enseignants, avoir accès à des modules leur permettant de mieux appréhender les filières et métiers maritimes,
- Décloisonner et partager les réflexions sur l'attractivité des métiers (y compris en élargissant au-delà des secteurs d'activités maritimes), pour aider les filières à objectiver l'image de leurs métiers, à renforcer leur présence sur les médias et réseaux sociaux...

Oui, la Bretagne, c'est la mer... et la culture maritime le précieux fil bleu de son développement !

Vote sur la synthèse de l'étude du CESER de Bretagne Fondations et expressions de la culture maritime en Bretagne Un fil bleu du développement régional

Nombre de votants : 97

Ont voté pour l'avis du CESER : 95

Sophie JEZEQUEL (CRAB), Edwige KERBORIOU (CRAB), Laurent KERLIR (CRAB), Jean-Paul RIAULT (FRSEA), Cécile PLANCHAIS (FRSEA), Anne RENOUARD (Coordination rurale), Philippe DAGORNE (Par accord CERAFEL-UGPVB-CIL), Gilles MARECHAL (FRCIVAM), Agnès BARBÉ (Comités régionaux de la conchyliculture de Bretagne nord et de Bretagne sud), Nelly BUDET (U2P), Philippe LE ROUX (U2P), David CABEDOCE (CCIR), Séverine DUDOT (CCIR), Evelyne LUCAS (CCIR), Emmanuel THAUNIER (CCIR), Michel BELLIER (MEDEF), Marie-Christine LE GAL (MEDEF), Annie SAULNIER (MEDEF), Daniel TUNIER (MEDEF), Yannick SAUVEE (CJDE), Martial WESLY (Comité régional de la fédération bancaire française), Bernard LAURANS (Par accord SNCF-SNCF Réseau-EDF-ENEDIS-RTE-ENGIE-La Poste), Jean-Yves LABBE (Bretagne pôle naval), Jean ARDEVEN (UDES-UNIFED), Isabelle AMAUGER (URSCOP), Ronan LE GUEN (Collectif de fédérations d'insertion par l'activité économique : par accord entre la fédération des entreprises d'insertion Bretagne, Chantier école Bretagne, Collectif des associations intermédiaires 29, Fédération des associations intermédiaires 22, Union départementale des associations intermédiaires 56), Anne COUËTIL (Par accord SER-FEE), Michel CARADEC (CFDT), Danielle CHARLES LE BIHAN (CFDT), Béatrice FRISONI (CFDT), Marie-Annick GARAUD LE GARS (CFDT), Catherine GUILLEAU (CFDT), Norbert HELLUY (CFDT), Chantal JOUNEAUX (CFDT), Brigitte LE CLECH (CFDT), Thierry LEMETAYER (CFDT), Catherine LONEUX (CFDT), Gilles POUPARD (CFDT), David RIOU (CFDT), Hervé THIBOULT (CFDT), Jacques UGUEN (CFDT), Olivier CAPY (CGT), Nicolas COSSON (CGT), Stéphane CREACH (CGT), Ronan LE NEZET (CGT), Lindsay MADEC (CGT), Jean-Luc PELTIER (CGT), Florence PRIGENT (CGT), Nadine SAOUTI (CGT), Gaëlle URVOAS (CGT), Céline BONY (FO), Annie KERHAIGNON (FO), Eric LE COURTOIS (FO), Fabrice LERESTIF (FO), Pierrick SIMON (FO), Annie COTTIER (CFTC), Daniel CLOAREC (CFTC), Viviane SERRANO (Solidaires Bretagne), David COCAULT (Solidaires Bretagne), Marie-Andrée JEROME-CLOVIS (UNSA), Bertrand LE DOEUFF (UNSA), Catherine MAILLARD (CFE-CGC), Jean-Marc CLERY (FSU), Françoise FROMAGEAU (URAF), Annie GUILLERME (FR-CIDFF), Lydie PORÉE (Planning Familial), Virginie TEXIER (APEL), Laetitia BOUVIER (JA), Filipe NOVAIS (CRAJEP), Jacqueline PALIN (CROS), Jean KERHOAS (Nautisme en Bretagne), Marie-Martine LIPS (CRESS), Jean-Claude THIMEUR (URAPEI-CREAI), Carole LE BECHEC (Réseau Cohérence), Joseph-Bernard ALLOUARD (Mouvement Agir Tous pour la Dignité), Michèle CASU (Coordination des associations de solidarité internationale), Mireille MASSOT (UNAASS), Fabienne COLAS (Union régionale de la Mutualité française), Claudine PERRON (Kevre Breizh), Patrice RABINE (SYNDEAC), Marine LE GALL-ELY (Universités), M'Hamed DRISSI (Conférence des directeurs des Grandes écoles de Bretagne), Antoine DOSDAT (IFREMER), Patrick HERPIN (INRA), Maryvonne LE PEZENNEC-CHARRIER (UFC Que Choisir et CLCV), Anne-Sophie JEGAT (FRGEDA), Karim KHAN (Par accord UNAT-UBHPA-UMIH-SNAV-FNTV-FVRB-UBGF), Marie-Pascale DELEUME (Eau et rivières de Bretagne), Jean-Pierre BAGEOT (Eau et rivières de Bretagne), Sylvie MAGNANON (Bretagne vivante), Michel CLECH (REEB), Jean-Philippe DUPONT (Personnalité qualifiée environnement et développement durable), Bernard GAILLARD (Personnalité qualifiée), Thierry MERRET (Personnalité qualifiée), Franck PELLERIN (Personnalité qualifiée)

Ont voté contre l'avis du CESER : 0

Se sont abstenus : 2

Jean CABARET (Confédération paysanne de l'Ouest), Quentin TIREL (Fédé B, FAGE, UNEF)

Adopté à l'unanimité



Intervention de Marie-Martine LIPS

Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS)

Nous tenons à féliciter et remercier la section Mer Littoral d'avoir mené cette étude spécifiquement sur la culture maritime. En effet, même si l'on est plus d'Argoat que d'Armor, la mer est indissociable de l'imaginaire breton et participe de l'identité même des bretonnes et des bretons.

Il semble en effet très important que, au-delà de la reconnaissance du rôle prépondérant de la culture maritime dans la singularité régionale par la Stratégie de la Bretagne pour la mer et le littoral, elle soit réellement l'un des axes de différenciation des politiques régionales et fasse l'objet d'une politique maritime affirmée.

C'est un sujet majeur car il recouvre un vaste ensemble d'enjeux pour la Bretagne et a de tous temps suscité de belles aventures. D'ailleurs une grande diversité d'acteurs ESS pour certains « historiques » (coopératives maritimes, tourisme social...) et pour d'autres très récents, inspirés par cette culture maritime, se sont inscrits dans des logiques d'innovation sociale et de réponses au besoin des territoires.

Cette notion de « commun » liée à la mer a su engendrer des initiatives, toujours teintées de solidarité et du souhait de l'accès de toutes et tous à la maritimité, aussi diverses que les Paniers de la mer, l'école de voile des Glénans, des centres comme Rêve de mer ou Moulin Mer, et des projets de transport à la voile dans une optique de logistique bas carbone. Ce sont aussi souvent des structures qui permettent l'insertion par l'activité économique ou l'accès à la maritimité pour des personnes en situation de handicap.

Il conviendra néanmoins de rester vigilants car ces modèles sont à soutenir, les équipements touristiques littoraux suscitant l'intérêt de promoteurs privés et les associations portant l'éducation à la mer, comme les classes de mer, connaissant actuellement de grandes difficultés liées à la situation sanitaire qui les a contraints à cesser leurs activités pendant plusieurs mois.

C'est pourquoi nous demandons que soient articulées la Stratégie mer et littoral et la SRESS.



Intervention de Daniel CLOAREC

Union régionale CFTC Bretagne

Dans la lignée des précédentes études, la CFTC souligne la qualité de ce travail et remercie les membres de la section Mer et Littoral du CESER, les rapporteurs ainsi que son chef de pôle.

Les recherches approfondies auprès des acteurs du secteur confirme l'attachement de la Bretagne à la mer ainsi qu'à toutes les activités liées à celle-ci.

De la promenade en bord de plage à la course au large, des stations balnéaires au thermalisme, de la recherche à l'exploitation halieutique sans compter la construction navale civile, sportive et militaire, tous les sujets ont été abordés, sans concession d'un point de vue historique et contemporain.

Cependant, la CFTC regrette que les « écoles de mer » par des contraintes réglementaires liées à la sécurité sanitaire de la pandémie COVID 19, soient en très grandes difficultés financières. Certaines ont même dû fermer, leurs locaux vendus à des promoteurs immobiliers, privant ainsi le territoire de ces lieux d'appropriation de la culture maritime, lieux dont le rayonnement est pourtant national.

La CFTC invite le prochain Conseil régional à s'approprier les études de la section Mer et Littoral afin de construire un plan d'action dynamique en faveur des acteurs et animateurs de cette maritimité. La CFTC souhaite également qu'avec une communication adaptée, la Région entraîne la population bretonne dans son ensemble jeune et moins jeunes vers une plus forte appropriation de ce bien séculaire.

Merci de votre attention.



J'interviens pour Eau et Rivières de Bretagne et Bretagne Vivante.

Félicitations pour cette étude qui laisse entrevoir combien nous sommes reliés aux éléments naturels. Nos écosystèmes et nos paysages forgent notre culture parfois inconsciemment, et se retrouvent valorisées dans notre économie.

Même si on aurait apprécié que ce volet soit plus développé dans l'étude et notamment parce que cette approche sensible n'est possible que par des connaissances et une éducation forte et approfondie à la fragilité de ces écosystèmes et à leur dynamique, il est donc extrêmement important de développer cette approche culturelle sensible : parce ce qu'on apprécie mieux ce que l'on connaît et que l'on protège mieux ce que l'on apprécie.

A ce titre ce fil bleu du développement économique est relié au fil vert du lien terre et mer si puissant en Bretagne par la proximité de toute terre et de toute rivière bretonne à la mer : moins de 100 km en tout point sur un socle granitique imperméable : ce qui fait que toute dégradation environnementale à terre se retrouve très vite en mer ... et sur nos littoraux.

A l'heure où 2 rapports sur les Plan Algues vertes nous montrent combien les actions menées sont insuffisantes, où la nouvelle PAC va réduire les soutiens aux agriculteurs biologiques, où les ambitions de la révision du SDAGE sont trop faibles, et où on va entamer les négociations pour le 7^{ème} plan Régional d'actions nitrates, soit depuis plus de 30 ans, l'état vient d'être condamné pour insuffisance d'actions !!

Le CESER avait produit en 2012² un diagnostic toujours d'actualité : réduire drastiquement les flux d'azote ...

Alors ne l'oublions pas et mobilisons-nous tous pour en finir avec les algues vertes, fléau littoral de nos terres bretonnes !!

Eau et Rivières de Bretagne lance une campagne de mobilisation et une pétition pour cela.

² https://ceser.bretagne.bzh/upload/docs/application/pdf/2012-03/rapport_algues_vertes_sans_couverture_v2.pdf



Intervention de Evelyne LUCAS

Chambre de commerce et d'industrie de région Bretagne

Je m'exprime au nom des CCI de Bretagne.

Le CESER porte depuis 2011 la valorisation de la maritimité de la Bretagne et a consacré plusieurs rapports prospectifs à cette vision, notamment en 2014 et 2017. Appuyant une approche globale des politiques publiques touchant à l'espace et aux activités liés à la mer, le CESER a préconisé l'élaboration d'une stratégie régionale pour la mer et le littoral. Le Conseil régional l'a fait sienne et l'a adoptée en 2018. Ses principes ont été également repris dans le programme de la Breizh Cop lancé par la Région en 2019.

Plusieurs éléments de cette stratégie ont été mis en place, dont, en matière économique, l'observatoire de l'économie maritime, réalisé par les CCI et les agences d'urbanisme de Bretagne, grâce au financement de la Région.

Avec le rapport présenté aujourd'hui, le CESER approfondit cette démarche, qu'il a aussi élargie dans ses travaux et dans les coopérations avec les CESER Atlantique, en éclairant sur le rôle joué par les composantes maritimes de la culture en Bretagne, dans ses différentes formes d'expression : paysages, patrimoine, cuisine, arts, etc. L'imprégnation de la mer, de ses richesses et de ses usages, dans la vie sociale et dans la vie économique en Bretagne en fait, comme le dit le rapport, « le fil bleu du développement régional ». Elle se retrouve en effet dans de nombreuses activités sur l'ensemble de la région : activités économiques et sportives, attractivité touristique, enseignement et formation, création littéraire et cinématographique, ou encore dans l'urbanisme.

Cette culture maritime s'inscrit dans l'histoire de la Bretagne, mais elle n'est pas que muséographique ou patrimoniale. Elle se renouvelle et génère de nouvelles expressions, de nouvelles empreintes. Dans le droit fil du rapport qui nous est présenté, il importe que nous continuions à tirer parti des richesses offertes par notre culture maritime, au profit du développement régional.

Aujourd'hui se présente l'opportunité de valoriser cette relation à la mer avec le déploiement des énergies éoliennes marines. Elles donnent l'occasion à la Bretagne, longtemps dépendante de l'extérieur et dépendante d'énergies fossiles pour son approvisionnement, de mettre en évidence ses atouts pour se rendre autonome et fonder sa consommation énergétique sur une source renouvelable. En se saisissant pleinement de cette chance, en termes de localisation des éoliennes et de la production de celles-ci, la Bretagne démontrera une fois de plus le principe maritime de sa culture, porteuse d'innovation, de progrès et d'ambition.

Je vous remercie de votre attention.



La CFDT salue la qualité du travail de la section Mer Littoral. Elle remercie les deux rapporteurs, Jean KERHOAS et Suzanne NOEL, le président de la section David RIOU, son vice-président Jean-Yves LABBE, ainsi que la cheffe de pôle de la section Mer Littoral Marion OLLIVIER pour leur forte implication dans ce travail.

La CFDT est en accord avec les analyses et préconisations de cette étude qu'elle votera.

Nous voulons souligner 3 points qui nous semblent particulièrement importants et qui devront être pris en compte par la nouvelle mandature du Conseil régional.

Tout d'abord, comme préconisé dans l'étude, la Bretagne a plus que jamais intérêt à valoriser sa culture maritime et à l'inscrire durablement comme l'un des axes de différenciation des politiques régionales. La première préconisation du CESER de « réaffirmer la Stratégie de la Bretagne pour la mer et le littoral et construire son plan d'actions » devrait être un des axes prioritaires de la nouvelle mandature. Pour la CFDT, il est essentiel que le Conseil régional décline ensuite cette stratégie de la Bretagne pour la Mer et le Littoral dans les relations contractuelles qu'il doit engager avec les autres niveaux d'action publique (contrats de partenariats avec les EPCI, contrat de plan État-Région...).

En second lieu, comme proposé par le CESER dans sa troisième préconisation, une attention particulière doit être accordée au libre accès à la mer et à ses activités.

Cet accès à la mer englobe évidemment l'accès physique aux espaces marins et côtiers et à ce qu'ils procurent en termes de santé, de bien-être physique et psychologique, de détente et de loisirs, qui devraient bénéficier au plus grand nombre. Pour la CFDT, « le libre accès à la mer et à ses activités » doit s'accompagner de la recherche « d'un accès plus égalitaire (ou solidaire) à la mer et à ses activités ».

Enfin, comme le souligne l'étude, la culture maritime est au service d'une attention accrue portée à la qualité des écosystèmes marins et côtiers. Pour la CFDT la culture maritime doit également être développée et se transmettre en y intégrant les enjeux et des défis environnementaux et climatiques devenus prioritaires.

Je vous remercie.



Intervention de Stéphane CRÉACH Comité régional CGT de Bretagne

Cette nouvelle étude du CESER, qui a fait l'objet de nombreux échanges dans la section Mer et Littoral, est la conjugaison plutôt aboutie de plusieurs ambitions et de trajectoires pouvant éclairer un grand nombre d'acteurs.

La CGT a souligné en bureau du CESER, au moment du vote de la synthèse, la grande qualité d'écriture de cette étude, l'aisance de lecture, il n'y a aucune raison que cette remarque ne soit pas partagée par l'ensemble de l'Assemblée.

Pour appréhender la diversité de la culture maritime en Bretagne, nous avons donc à disposition « un fil bleu » qui peut guider nos choix et réflexions.

Ce « fil bleu », comme le fil d'Ariane, doit permettre de retrouver toujours son chemin, sans donner de leçon à quiconque, au contraire en partageant l'expérience et l'intelligence puisque l'urgence et la conjugaison des crises sociales et environnementales supposent de se fixer des objectifs ambitieux de bien-être.

Une telle ambition ne se réalise pas « d'en haut ».

Elle nécessite pour se concrétiser de s'appuyer sur plusieurs leviers ce que propose cette réalisation du CESER et c'est tout à son honneur.

Je crois utile de revenir un instant sur quelques éléments clés de ce travail ou plutôt un élément clé : celui de la complémentarité.

L'importance d'affirmer collectivement les enjeux liés au monde maritime et la nécessité de développer une approche intégrée -pour les appréhender- constitue une véritable démarche en soi.

Dans un contexte tellement stupide de concurrence exacerbée favorisant le « moins- disant » social, les aspirations humanistes tirent, dans cette étude, leur épingle du jeu.

Elles le font puisqu'elles sont en interaction avec ce que la nature est en capacité de proposer mais surtout parce qu'elles contredisent un système qui assure la prospérité pour quelques-uns au prix de la difficulté pour un grand nombre.

Parmi nos nombreux échanges lors de ces travaux, il me semble important de préciser à notre assemblée le fait que nous ayons eu un croisement d'épisodes évoquant des souvenirs et des actes actuels concernant plus particulièrement le temps de l'enfance.

Nous avons eu la même intelligence lors de notre étude sur la crise sanitaire, économique et sociale que nous connaissons encore.

Il doit y avoir une raison et il faudra à un moment ou à un autre mieux travailler la combinaison des travaux de notre Assemblée avec des Assemblées composées de jeunes, en premier lieu certainement avec le Conseil Régional des jeunes.

Nous reconnaissons en toute conclusion que « ***oui, la Bretagne c'est la mer...et la culture maritime le précieux fil bleu de son développement*** ».

Est-ce un hasard que cette très belle phrase soit précédée de la neuvième et dernière préconisation du CESER pour « *ouvrir les perspectives professionnelles maritimes dès le plus jeune âge* ».

Pour l'avoir souligné en section, si en électricité -comme dans le sens commun- le fil rouge est le conducteur, le bleu permet le retour à la source. Ce que le sens du travail doit aussi permettre.

Notre travail, sa valeur, les ressources associées, les implications dans les vies, la structure même de nos sociétés est construite sur une communauté permettant un véritable entrelacement du domaine du vivant.

La sagesse de cette étude -dont la diffusion sera un défi- doit renforcer le potentiel de la deuxième Assemblée de Bretagne puisque le risque potentiel d'une désastreuse ascension d'un pouvoir illégitime existe et persistera, ici comme ailleurs.

Il est cependant tout à fait vérifiable qu'une communauté de citoyennes et citoyens, biens informés et prompts à l'action, pour peu qu'on leur en donne les moyens, peut révéler des desseins qu'aucune divinité ne saurait exercer.

Pour conclure, il est évident pour la Confédération Générale du Travail que l'architecture des méthodes collectives est un impératif pour une construction démocratique de la société.

Et puisque tous les développements doivent être durables, le développement humain se doit de l'être aussi.

C'est pourquoi que dans le cadre du plan de « Relance France », lui-même couplé au plan Reacte-UE de l'Union Européenne, les piliers de ces derniers sont sensés transformer les économies des Etats Membres et les territoires de ces mêmes Etats pour que l'argent des citoyens et citoyennes retournent en investissements qui sont à la hauteur de leurs besoins en matière de :

- Verdissement de l'économie ;
- Souveraineté industrielle ;
- Cohésion sociale et territoriale ;
- Ce triptyque est par ailleurs territorialisé.

Réindustrialiser la France, ses territoires, régions et départements, pour pérenniser l'emploi et les sites est un axe stratégique majeur en optant pour de nouveaux modèles qui prennent en compte l'urgence climatique.

L'urgence climatique a en miroir l'urgence sociale. Les deux faces de cette même médaille tombent sous le sens d'une réelle stratégie industrielle mobilisatrice des valeurs du travail.

Le champ culturel est bien plus important, c'est un fait, mais jamais il ne se s'éloignera du travail en lui-même !

C'est aussi simple à comprendre que son exercice n'est qu'humain !



Intervention de Catherine MAILLARD Union régionale CFE-CGC Bretagne

La CFE CGC salue la pertinence de cette étude. Elle traduit la spécificité de la Bretagne tant au niveau culturel, loisirs, alimentaire et défense militaire.

Elle doit permettre à la région et à ses habitants de créer, d'innover, d'expérimenter cette richesse tout en respectant l'écosystème.

Cette étude relève l'importance de l'implication et interactions de tous, communes, EPCI, département, Conseil régional, état, sans oublier la population bretonne sensibilisée dès son plus jeune âge au respect de cet environnement naturel.

La CFE CGC partage les 8 préconisations et souligne que sur les emplois maritimes « La Bretagne rayonne à l'international comme principale région pourvoyeuse de marins au long cours comme au cabotage national, avec plusieurs milliers d'emplois. »

- Bon nombre de marins y compris sur les ferries méditerranéens résident en Bretagne ;
- Le secteur de l'offshore dans le golf de Guinée c'est plusieurs centaines de navigants bretons ;
- La pêche thonière océanique en Afrique de l'Ouest comme à la réunion (CFTO et SAPMER principalement) ;
- Mais aussi pétroliers, gaziers, câbliers, porte-conteneurs, etc

La Bretagne à un fort potentiel dans le domaine maritime, à nous de le mettre en valeur tout en le préservant.